

Cercle d'Entraide Généalogique des Alpes-Maritimes et d'Ailleurs (CEGAMA)

Association affiliée au C.G.M.P. (Centre Généalogique du Midi-Provence)
et à la Fédération Française de Généalogie (F.F.G.)

Siège social : 707 chemin du Camouyer, Cidex 406 06330 ROQUEFORT-les-PINS

E-mail : contact@cegama.org Site Web : <http://www.cegama.org>

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION le 4 novembre 2015

Ordre du jour :

- 1- Cotisation 2017
- 2- Préparation AG 2015:
 - ordre du jour,
 - date,
 - lieu,
 - organisation,
 - renouvellement du CA et du bureau
- 3- Election de Jean-Paul CORNU en tant que représentant du CEGAMA auprès du C.G.M.P.
- 4- Propositions de Josiane AMIEL : création d'une feuille de pub et d'un petit guide de généalogie

Les présents sont : Josiane AMIEL
Monique BASSO
Jean-Paul CORNU
Francel GENAUZEAU
Bernard SERPETTE
Michel VANNESTE

Absents excusés : Jean-Claude BRUEL
Claude DESARTINE
Caroline HAEGELIN
Hervé NICOLAS

Tenue au siège du CEGAMA chez Bernard, la réunion commence à 18h.

1- Cotisation 2017

Décision: la part propre à CEGAMA est maintenue au niveau 2016, la cotisation sera augmentée pour prendre en compte les augmentations de cotisation de la FFG et du CGMP, A noter que l'abonnement à Provence Généalogie passe à 23€ en 2016.

2- Préparation de l'AG 2015

- ordre du jour : habituel
- date : 31/01/2016
- lieu : salle des associations
- organisation, moi même
- renouvellement du CA et du bureau

Bernard indique que compte tenu de sa charge professionnelle et d'une probable mutation à Paris, il manque de temps pour assurer la présidence, il se retire fin 2015.

A la prochaine AG les mandats de 3 membres sont à renouveler : Monique BASSO, Jean-Paul CORNU et Bernard SERPETTE.

Bernard SERPETTE et Jean-Claude BRUEL ne sont plus candidats.

Le mandat des 6 autres administrateurs, élus le 15/2/2014, se terminera à l'AG de 2016 début 2017.

3- Désignation d'un représentant du CEGAMA auprès du C.G.M.P.

Jean-Paul explique que sa position de représentant du CGMP à la Fédération Française de Généalogie est menacée. En effet l'Association Généalogique des Hautes Alpes a désigné à sa place, sans le consulter, un autre administrateur au CGMP lors de sa dernière AG. Il ne peut donc plus être désigné par le CGMP à la vice-présidence de la FFG.

D'après les statuts du CGMP, le CEGAMA, ayant fin 2015 plus de 100 adhérents, peut désigner 3 représentants. Actuellement Bernard et Hervé sont les 2 représentants désignés.

Le CA est d'accord pour nommer Jean-Paul comme 3^e représentant du CEGAMA auprès du CGMP.

Cette désignation sera confirmée lors de la prochaine AG.

4- Propositions de Josiane AMIEL

Josiane présente un projet à 2 volets :

- une feuille destinée à faire la publicité de CEGAMA
- un petit guide de généalogie à destination des débutants.

Jean-Paul fait remarquer que la feuille de publicité utilise un dessin d'arbre généalogique issu de Hérédis. Il demandera l'autorisation auprès d'Hérédis d'utiliser cet arbre.
Josiane diffusera au CA ces documents pour critique avant diffusion.

La séance est levée à 19h

Le Président : Bernard SERPETTE

Le Secrétaire : Francel GENAUZEAU